

18 mars 2016- n° 4a  
160014

**ACQUISITION ET INSTALLATION D'UNE CAGE DE LANCER DE POIDS ET DE DISQUES – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE**

Dans le cadre de sa politique sportive et de soutien aux associations, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges souhaite se doter d'une cage de lancer de poids et de disques. Cet investissement permettra à l'Athlétique Club de la Haute-Meurthe (A.C.H.M) d'organiser des compétitions régionales qui ne pouvaient, en raison des normes fédérales, se tenir à Saint-Dié-des-Vosges, en l'absence de matériel technique homologué.

Cet équipement permettra également de développer la pratique des lancers au sein du club et de promouvoir l'action en accueillant un plus grand nombre de licenciés.

Les écoles primaires, les collèges et les lycées pourront, quant à eux, bénéficier de cette installation dans le temps scolaire. Les activités municipales « Sport Loisir Evasion », NAP ou passeports-vacances accueillant un jeune public, seront en mesure de proposer, grâce à cet investissement, une initiation athlétisme, option « lancers », qui ne pouvait aujourd'hui être organisée.

Le coût global d'investissement s'élève à :

- Achat de la cage .....	10 458,38 € TTC
- Installation .....	6 500,00 € TTC
.....	-----
- Total .....	16 958,38 € TTC

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE la réserve parlementaire auprès Député des Vosges, Monsieur Gérard CHERPION, pour l'acquisition et l'installation d'une cage de lancer de poids et de disques ;
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**



Extrait certifié conforme  
Le Maire,

  
David VALENCE

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 18 mars 2016

Nombre de Membres en  
exercice..... 35

Nombre de Membres présents  
à la séance..... 30

Procurations ..... 5

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA (procuration à David VALENCE pour le point n° 1), Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, (procuration à Claude KIENER du point n° 1 au point n° 4), Isabelle de BECKER, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA (procuration à Orhan TURAN du point n° 8 au point n° 14), Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Dominique CHOBAUT	à	Françoise LEGRAND
Ousseynou SEYE	à	Nicolas BLOSSE
Christine FELDEN	à	Marie-José LOUDIG
Jean-Louis BOURDON	à	Michel CACCLIN
Nadia ZMIRLI	à	Christine URBES

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.